MASTER 1 SCIENCES DU LANGAGE - PARCOURS SCIENCES DU LANGAGE

Résumé de la formation
Type de diplôme : MASTER 1 et 2
Domaine ministériel : Lettres classiques, Modernes, Art, Sciences du Langage

Présentation

La formation de Master Sciences du langage, parcours Sciences du langage est destinée à la formation de chercheurs en sciences du langage et/ou didactique des langues.

Objectifs

Cette formation est principalement destinée aux candidats envisageant une carrière universitaire dans le vaste domaine des sciences du langage (théories linguistiques, enseignement et recherche) ou une carrière dans l'enseignement des langues (français et / ou autres langues)

Savoir faire et compétences

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation

Maîtrise des grands principes des modèles linguistiques appréhendés en guise d'initiation à une étude plus vaste des particularités épistémologiques et méthodologiques des sciences du langage

Informations supplémentaires

Les procédures d'inscription sont mises en ligne **en juillet**, sur le site de l' EAD.

Contenu de la formation

Le Master 1 Didactique du FLE/FLS se compose d'Unités d'Enseignement qui représentent 60 crédits européens.

Plus d'infos

Crédits ECTS : 60

Durée : 1 an avec possibilité d'étalement

Niveau d'étude : bac+3 ou 4

Public concerné
* Formation initiale
* Formation continue

Nature de la formation : Diplôme

Langue d'enseignement : Français

En savoir plus
Consultez notre site internet pour plus d'information

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle

Séminaires

Les équipes de recherche qui sous-tendent la formation doctorale organisent des conférences, des journées d'études et des colloques auxquels il est conseillé de participer. Les étudiants sont invités à s'informer au début de l'année universitaire sur ces séminaires dont le programme est fixé sous l'égide du Groupe de Recherches Linguistiques en Sciences de la Culture, axe linguistique du Centre Interdisciplinaire Textes et Cultures, à laquelle est rattaché ce Master.

Le mémoire ou Travail d'Études et de Recherche (TER) de Master 1ère année

Les équipes de recherche qui sous-tendent la formation doctorale organisent des conférences, des journées d'études et des colloques auxquels il est conseillé de participer. Les étudiants sont invités à s'informer au début de l'année universitaire sur ces séminaires dont le programme est fixé sous l'égide du Groupe de Recherches Linguistiques en Sciences de la Culture, axe linguistique du Centre Interdisciplinaire Textes et Cultures, à laquelle est rattaché ce Master.

Le mémoire de Master 1ère année ou Travail d'Études et de Recherche (TER) est l'aboutissement d'une année de recherches faite sous la direction d'un enseignant. Il porte sur l'une des disciplines fondamentales des Sciences du langage. Il se présente sous la forme d'un document typographié, d'une centaine de pages, et il est organisé comme un livre (chapitres, notes, bibliographie…).

Il est nécessaire de faire ces démarches le plus tôt possible, et même avant l'été : elles peuvent exiger échanges de courrier ou entretiens. Un directeur peut refuser vos projets si vous n'êtes pas assez compétent dans une matière. De la même manière, il peut refuser si lui-même ne se sent pas assez spécialisé dans un domaine.

Ressources pédagogiques

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle

Les ressources éducatives peuvent être consultées sur un document en format PDF téléchargé ou/et sur support papier après envoi postal mensuel. Elles sont mises à disposition selon un calendrier sur sept mois d'octobre à avril.

Consulter le calendrier

Devoirs corrigés

Il est proposé, de manière obligatoire ou facultative, des devoirs à remettre pour correction. Ils permettent de disposer d'une évaluation formative, de situer son niveau et constituent un entraînement privilégié à l'examen.

Plate-forme éducative

La plupart des échanges requièrent l'utilisation de la plate-forme éducative de l'Université de Bourgogne PLUBEL. Outre l'accès aux ressources éducatives, elle permet :

* d'échanger avec les enseignants et les autres participants (messagerie, forums, liste de discussion, chat en ligne..) ;
* de déposer des devoirs (obligatoires ou facultatifs) en ligne ;
* de disposer d'un suivi pédagogique et, éventuellement d'un tutorat, individualisés.

Les codes d'accès à la plateforme sont communiqués à l'inscription. Pour la présentation de la plateforme PLUBEL et de ses fonctionnalités, un tutoriel et un guide d'utilisation peuvent être consultés sur la plateforme.

Regroupements

Pour rencontrer les enseignants sont organisées des journées de regroupement sur Dijon.

Contrôle des connaissances

Calendrier des examens :

- 1ère session : 11 au 15 mai 2020

- 2ème session : 31 août au 4 septembre 2020

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Possibilité de remettre les Travaux d'études et de recherche en septembre.

Pour les Travaux d'étude et de recherche, les étudiants doivent trouver un directeur parmi les enseignants-chercheurs du Département des Sciences du langage.

Les soutenances doivent avoir lieu obligatoirement en présence du directeur de recherche, éventuellement assisté d'un autre enseignant-chercheur, ce dernier pouvant être extérieur au Département des Sciences du langage. Les soutenances doivent avoir lieu, dans toute la mesure du possible, dans les locaux de l'Université. Le cas échéant, si l'étudiant est dans l'incapacité de se rendre à l'Université, on aura recours à la visioconférence.

Inscriptions pédagogiques (distinctes des inscriptions administratives) : obligatoires. Les étudiants qui ne s'inscrivent que pour soutenir un mémoire doivent également procéder à l'inscription pédagogique.

Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

* **COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque UE. La note de l'UE est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements affectées des coefficients. L'année est validée si la

moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

* **CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Conditions d'accès

de plein droit :

Pour les étudiants ayant obtenu une licence de Lettres, une licence de Sciences du langage, une licence de SLIC.

Pour l'Enseignement A Distance (EAD), se renseigner auprès de la scolarité de la formation.

par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

- s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

Droits de scolarité

Contribution de Vie Étudiante et de Campus : 91 €

Inscription administrative à l'Université(en vue de l'obtention d'un diplôme) :

Si vous avez une couverture sociale, 243 €.

Inscription pédagogique à l'EAD 2019-2020 :

Par enseignement 32 € (téléchargements) ou 48 € (téléchargements et polycopiés) + 48 € de frais postaux pour les résidents Europe (sauf exceptions) et 66 € dans les autres pays.

Les prix incluent :

* la fourniture de supports pédagogiques par téléchargement ou polycopiés adressés par voie postale
* un accès annuel à la plateforme pédagogique
* un accès aux annales de l'année précédente ou de plusieurs années (sur la plateforme d'enseignement)
* la correction de devoirs obligatoires et un tutorat éventuel

Ouverture d’un centre d’examens à l’étranger : 60 € par session.

Public cible

L'Enseignement A Distance (EAD) s'adresse aux personnes ne pouvant avoir recours à la formation en présentiel :

* Étudiant salarié (au moins 8 ou 10h/semaine)
* Demandeur d'emploi
* Salarié ou agent de la fonction publique
* Chargé de famille
* Sportif de haut niveau
* Personne en situation de handicap
* Personne résidant à l'étranger
* Personne incarcérée...

A l’inscription, il est demandé de produire les pièces justifiant des motifs d'empêchement dans le suivi delà même formation organisée en présentiel. Sous conditions, les actifs peuvent bénéficier de prises en charge et relever de la formation continue

Poursuite d'études

Poursuite d’études : Master 2 et Doctorat

Des passerelles et conversions professionnelles sont envisageables entre différents parcours de la mention SDL.

Insertion professionnelle

Métiers : postes d’enseignant-chercheur ou de chercheur à l’université, métiers de l’édition, postes d’enseignant de langues

en France et dans le monde, de traducteur et d’interprète, de responsable de projet, de lecteur dans les pays non francophones, etc.

Composante

Dijon : Université de Bourgogne

Lieu(x) de la formation

Dijon

Contact(s) administratif(s)

Scolarité Master EAD
scolmaster.ead@u-bourgogne.fr
4, Boulevard Gabriel
BP 17270
21072 Dijon cedex

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle